



MàJ le 17 avril 2024

## Nouveau Buraliste Associé

- Type de stage : Réglementation et gestion du commerce
- Public visé : Associés de Société en Nom Collectif - SNC
- Prérequis : Cette formation ne nécessite pas de prérequis
- Durée de la formation : 7 heures en 1 journée
- Horaires : De 09h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30
- Modalités d'organisation : Formation en présentiel
- Tarif : 240 € HT par stagiaire
- Nombre de stagiaires : Minimum 5 / Maximum 20
- Objectifs pédagogiques :  
La formation permet aux associés non suppléants de débits de tabac de comprendre et de connaître la réglementation liée à la gestion d'un débit de tabac. Les principaux objectifs pédagogiques sont donc :
  - ✓ Connaître la réglementation liée à l'exploitation d'un débit de tabac
  - ✓ Connaître de la réglementation liée à la santé publique
- Contenu de la formation :
  1. La réglementation relative à l'exercice du monopole de la vente au détail des tabacs manufacturés
  2. La réglementation relative à la santé publique en matière de tabac, son contexte et les risques sanitaires du tabagisme
  3. Les modalités d'approvisionnement du débit de tabac



- Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement mis en œuvre :
  - ✓ Moyens et méthodes pédagogiques  
La formation est basée sur une pédagogie adaptée aux adultes faisant appel à la participation active des stagiaires et s'appuyant sur une alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques, d'étude de cas, de retours d'expérience et d'échanges avec les participants.
  - ✓ Modalités d'accompagnement  
Un kit pédagogique est remis à chaque stagiaire durant la formation. Il contient notamment la revue « Buraliste Mode d'emploi » et un cahier du stagiaire.
  - ✓ Moyens techniques  
Salle de formation équipée, vidéoprojecteur et paperboard, situé dans un établissements recevant du public (ERP) accessibles aux personnes en situation de handicap.
  - ✓ Moyens d'encadrement  
La formation est animée par un formateur expert, membre de l'équipe pédagogique du Centre National de Formation des Buralistes.
  
- Moyens permettant le suivi et l'appréciation des résultats :
  - ✓ Suivi de l'exécution  
Feuilles d'émargement signées par les stagiaires et le formateur par demi-journée
  - ✓ Appréciation des résultats  
Evaluation formative tout au long de la formation (Exercices pratiques)  
Evaluation des acquis en fin de formation (Questionnaire d'évaluation)  
Enquête de satisfaction des stagiaires
  - ✓ Attestation de formation  
Attestation de suivi de stage à l'attention des services des douanes compétents régionalement pour le débit concerné

\* \*  
\*